

aussi l'efficacité d'imposer aux auteurs, trop susceptibles, plus de réserve en leur rappelant qu'ils doivent l'exemple de la tolérance et de la confraternité.

J'ai été profondément attristé, il est vrai, de la réponse de M. l'abbé Jolibois. Certes, je savais que les prosateurs sont parfois aussi irritables que les poètes, mais je ne savais pas, et c'est à confondre d'étonnement, que la bienveillance la plus amicale, que la plus loyale appréciation ne trouveraient pas grâce dans une controverse où les susceptibilités étaient si bien ménagées. Mon seul tort serait d'avoir contribué à démolir, et pour une faible part, l'édifice fantastique des colonies grecques. Malgré l'appui que M. l'abbé Jolibois croit trouver dans Strabon, je persiste à penser qu'il faut reléguer ces colonies dans les régions de sa fabuleuse Atlantide. L'imputation que me fait M. l'abbé Jolibois d'avoir, comme une superfluité, inséré la dissertation dont il s'est montré si ému, dans la Monographie historique du Bugey, est une méprise de sa part. Si le fait était vrai, je ne serais pas précisément de son avis ; mais, n'est-il pas évident que cette dissertation est extraite d'études sur les temps antérieurs à la domination des Francs dans le Bugey, pour servir d'introduction à l'histoire de cette province ? Je me suis réservé dans une sorte de préface l'examen de toutes les questions controversées ou controversables qui intéressent essentiellement nos origines provinciales. Or, plusieurs auteurs modernes, je devrais dire la plupart, ont cru reconnaître les vestiges d'un établissement grec dans le Bugey, avant la conquête des Romains. Le système de M. l'abbé Jolibois donnait à cette opinion, erronée suivant moi, une certaine consistance. Mon sujet exigeait donc impérieusement l'examen et la réfutation de ce système. Je l'ai fait avec une grande réserve et en termes bienveillants et polis qui m'ont valu des adhésions flatteuses en compensation de la mauvaise humeur de M. l'abbé Jolibois. Son *non erat hic locus* n'est donc pas lui-même à sa place ; ce mot ne serait pas d'une grande justesse par rapport à la monographie, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de la préface. M. l'abbé Jolibois n'est pas plus heureux dans le reproche qu'il adresse à mon épigraphe, extraite de Valois. Lorsqu'il va chercher sur les bords de la Saône des étymologies grecques, tourmentées en faveur de son système, il me semble que la sentence de Valois n'est pas mal choisie.

Par un sentiment de modération que je tiens à conserver dans ce débat, je me borne à la réfutation des choses inexactes, et je m'abstiens des personnalités. J'aurais la main pleine d'épigrammes, que je ne l'ouvrirais pas. Mais si j'avais encore, dans une discussion historique, à être en divergence avec M. l'abbé Jolibois, je n'hésiterais pas, quelque fut mon sentiment d'amitié ; et c'est ce qui aura lieu probablement dans ma *Période romaine*, au